

## Les permanences du Relais Petite Enfance sur le territoire



Pour connaître les horaires des permanences  
(physiques ou téléphoniques) :

☎ 02 99 43 44 16

✉ [relaispetiteenfance@rafcom.bzh](mailto:relaispetiteenfance@rafcom.bzh)

[www.rafcom.bzh](http://www.rafcom.bzh)

### LE RELAIS PETITE ENFANCE, C'EST QUOI ?

Le Relais Petite Enfance est un service de Roche aux Fées Communauté. Un service public gratuit à destination des familles et des professionnel.le.s de l'accueil individuel.

C'est un lieu d'information et d'orientation ouvert à tous. Le Relais Petite Enfance accompagne, informe, oriente les familles à la recherche d'un mode d'accueil.



Accompagne les parents  
et les assistant.e.s  
maternel.le.s dans la relation  
employeurs/employés.



Accompagne les  
assistant.e.s maternel.le.s  
dans l'exercice de leur  
métier.



Recense l'offre et la  
demande en matière  
d'accueil du jeune enfant  
sur le territoire.

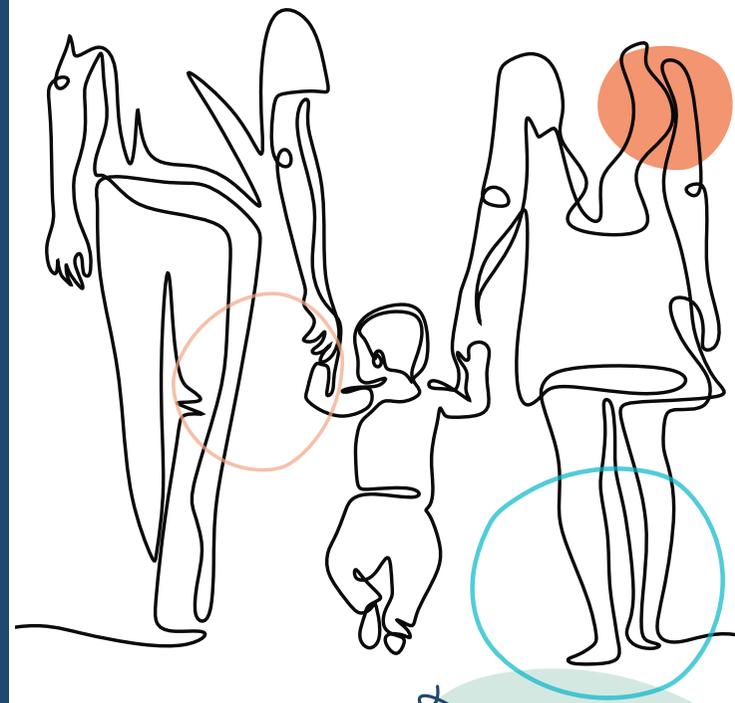
**Relais  
petite enfance**



Informier  
Accueillir  
Accompagner

### ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Un service gratuit pour vous informer,  
vous accompagner, vous orienter !



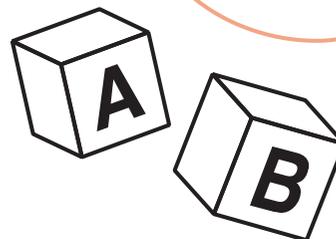


## **Vous êtes ou allez devenir parents et vous recherchez un mode d'accueil pour votre/vos enfant.s ?**

Par l'intermédiaire de son guichet unique, le Relais Petite Enfance vous accompagne dans votre recherche d'un mode d'accueil collectif (multi accueil, micro crèche) ou individuel (assistant.e maternel.le, garde à domicile).

Le Relais Petite Enfance vous soutient dans les démarches administratives liées à l'embauche d'un.e assistant.e maternel.le : contrat de travail, déclaration pajemploi...

Il vous renseigne sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre (prestations CAF...).



## **Vous êtes professionnel.le de l'accueil individuel ou souhaitez le devenir ?**

### **LE RELAIS PETITE ENFANCE RÉPOND À VOS QUESTIONS.**

**Pour les candidat.e.s à l'agrément, le Relais Petite Enfance informe sur :**

- Les conditions d'accès au métier d'assistant.e maternel.le,
- les différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre.

**Pour les assistant.e.s maternel.le.s et gardes à domicile exerçant sur le territoire.**

Le Relais Petite Enfance vous accompagne dans l'exercice de votre métier et vous informe sur les conditions d'exercice de votre profession, sur vos droits et obligations en tant qu'assistant.e maternel.le, sur l'écriture du projet d'accueil, sur les différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre,...



## **POUR LES ENFANTS**

Le Relais Petite Enfance propose des ateliers d'éveil dans les espaces-jeux du territoire et dans des salles mises à disposition par les communes.

Ces ateliers sont à destination des enfants jusqu'à 3 ans, non scolarisés, accompagnés d'un adulte référent (assistant.e maternel.le ou garde d'enfants à domicile).

Les animatrices du Relais Petite Enfance proposent au travers de ces ateliers des temps d'éveil, de jeux, de découverte et de socialisation pour les enfants accueillis, tout en respectant leur rythme et leurs besoins. Ce sont des temps d'éveil complémentaires aux activités proposées au domicile des professionnel.le.s.

**Pour connaître les lieux et horaires des ateliers :**

[www.rafcom.bzh](http://www.rafcom.bzh)

**Le Relais Petite Enfance vous propose :**

- Des ateliers d'éveil pour échanger avec vos collègues,
- des soirées pour échanger entre professionnel.le.s autour de vos pratiques, rompre un isolement professionnel que vous pourriez ressentir et des soirées-conférences avec la participation d'intervenant.e.s qualifié.e.s autour d'une thématique en lien avec le jeune enfant.